

**DONDAS**  
**2020**

**BULLETIN**  
**MUNICIPAL**

**N°38**

# Table des matières

<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	2
<b>INFORMATIONS COMMUNALES</b> .....	2
Le Budget Communal prévisionnel 2020 .....	2
Synthèse des Comptes-Rendus des Séances du Conseil Municipal .....	3
<b>LES TRAVAUX REALISES EN 2020</b> .....	7
Travaux de Voirie .....	8
<b>NOUVEAUX ARRIVANTS</b> .....	8
<b>ETAT CIVIL</b> .....	8
Naissances .....	8
Décès .....	8
<b>EVENEMENTS</b> .....	8
Commémoration du 8 Mai .....	8
Commémoration du 11 Novembre .....	8
Arbre de Noël .....	9
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	9
Le Club des Aînés .....	9
L'association Culturelle de Dondas .....	10
Le Club de Tennis .....	10
Le Comité des Fêtes .....	12
La Société de Chasse .....	12
Village Fleuri : Le Palmarès 2020 .....	12
<b>DONDAS à l'heure du NUMERIQUE</b> .....	13
Planning de Déploiement Prévisionnel de la Fibre Optique .....	13
Accéder au Site Web de la Commune .....	13
Utiliser Internet .....	13
<b>ARTISANS ET PROFESSIONNELS PRESENTS SUR LA COMMUNE</b> .....	14
<b>INFORMATIONS UTILES</b> .....	15
<b>INFORMATIONS SANTE</b> .....	15

Impliqué dans la vie du village au travers des associations de la commune depuis plusieurs années, il m'est apparu comme une évidence de faire évoluer mon implication au sein de la vie municipale en tant que conseiller, puis adjoint de 2001 à 2020.

En succédant à Mario DAL CIN, qui fidèle à ses engagements, a travaillé sans relâche et orienté toutes ses décisions pour que Dondas demeure une commune accueillante où il fait bon vivre en milieu rural, je souhaite poursuivre le développement harmonieux de la commune et la mise en valeur de notre environnement en apportant tout le soutien nécessaire aux activités locales,

Cette année 2020 est très particulière et restera dans l'histoire et dans les mémoires de chacun, report du 2ème tour des élections, gestes barrières, port du masque, abandon et report des manifestations, sortie et rassemblement limités et à nouveau un confinement.

Pour assurer le plus sereinement possible cette période particulière, et dans le prolongement des actions menées par la précédente municipalité, nous veillerons à apporter aide et soutien à vous tous (distributions de masques, mise à disposition d'attestations de sortie, suivi des personnes isolées et vulnérables, ...).

Malgré ce contexte difficile, nous avons mené à terme les projets engagés, notamment la rénovation de l'intérieur de la salle des fêtes avec la participation de l'État.

Au-delà des actions de la municipalité, je tiens à remercier les employés communaux, tous les acteurs de la commune qui s'investissent bénévolement pour lui donner vie et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre terre accueillante et chaleureuse.

## LE MOT DU MAIRE

En cette période particulière, je tiens tout d'abord à vous assurer de tout mon soutien.



J'espère que vous et vos proches allez bien et je veux vous assurer que nous sommes, avec toute l'équipe municipale, à vos côtés.

Malgré les conditions particulières qui ont marqué les élections municipales, la démocratie a parlé.

C'est un conseil municipal renouvelé de moitié et rajeuni qui vient de s'installer officiellement le 4 juillet.

C'est un immense honneur de représenter désormais la commune pour ce mandat et je vous en remercie.

Issu d'une famille d'agriculteur et d'artisan, âgé de 64 ans, j'ai grandi à Dondas et m'y suis installé. Les valeurs de cette terre et du travail me sont essentielles dans mon quotidien.

J'ai bon espoir que les années futures seront bien meilleures et quelles nous apporteront enthousiasme et sérénité !

Plus que jamais, respectons les gestes barrières, mettons les masques, protégeons nos proches. C'est essentiel d'être solidaire, c'est tous ensemble que nous ferons barrage à l'épidémie.

Le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches

**Serge Berthoumieux**



## CONSEIL MUNICIPAL

Le maire :



Serge BERTHOUMIEUX

Les adjoints :



Patrick CAVAILLE, 1<sup>er</sup> adjoint



Florence LAVIT, 2<sup>ème</sup> adjointe



Jacques COURBEY, 3<sup>ème</sup> adjoint

Les Conseillers Municipaux :



Lauriane AUSTRUY



Vincent BISSIERES



Jean-Marc BOCCHI



Lydie CAPGRAND



Jean Michel DUCOS



Mélanie NOVELLA



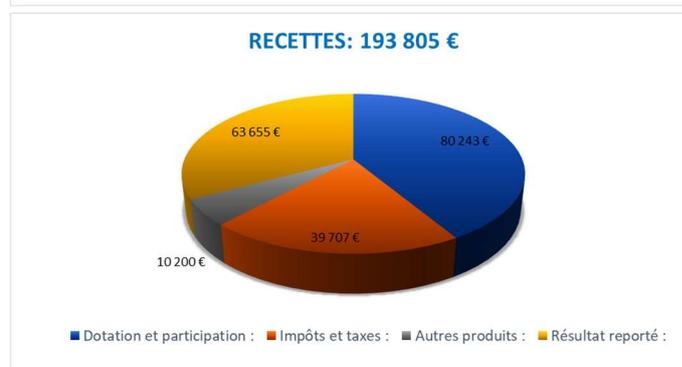
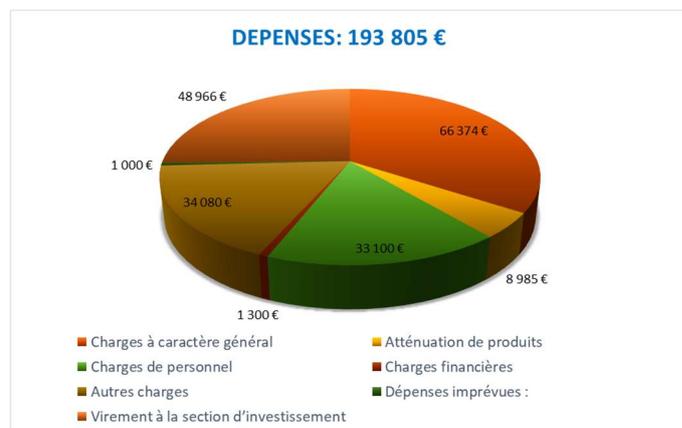
Jean-Louis SOMSON



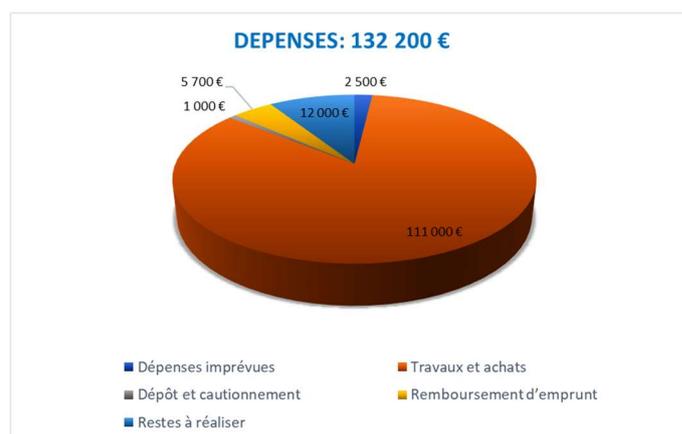
## INFORMATIONS COMMUNALES

Le Budget Communal prévisionnel 2020

Fonctionnement



Investissement





## Synthèse des Comptes-Rendus des Séances du Conseil Municipal

### SEANCE DU 4 MARS 2020

#### Vote du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents le compte de gestion.

#### Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents le compte administratif 2019 :

*Investissement :*

Dépenses	49 852,86 €
Recettes	51 587,62 €

*Fonctionnement :*

Dépenses	123 504,99 €
Recettes	187 160,29 €

#### Résultat de clôture de l'exercice :

<i>Investissement :</i>	1 734,76 €
<i>Fonctionnement :</i>	63 655,30 €
<i>Résultat global :</i>	65 390,06 €

#### Affectation des résultats 2019 :

Compte tenu des résultats 2019, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'affecter les résultats comme suit au budget 2020 :

Résultat reporté en fonctionnement (002):  
63 655,30 €

Résultat d'investissement reporté (001): 1 734,76 €

#### Délibération portant sur l'aliénation et la vente simultanée des portions de chemin au lieux-dits « Gourraud et Tiquet »

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 16 en date du 25 octobre 2019 actant le principe de l'aliénation des portions de chemins ruraux de Tiquet Gourraud et la Tuque et fixant les modalités

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 20 en date du 6 décembre 2019 décidant la mise à l'enquête publique du projet d'aliénation et vente simultanée des portions de chemins de Tiquet Gourraud et La Tuque, fixant les surfaces par rapport au plan de bornage établi et fixant le prix.

Vu l'arrêté N° 1-2020 du 22 janvier 2020 prescrivant l'enquête publique du 10 février au 24 février 2020 avec désignation du commissaire enquêteur pour l'aliénation des portions de chemins aux lieux dits « Tiquet et Gourraud »

Considérant le rapport du commissaire enquêteur, faisant état d'un avis favorable compte tenu de l'absence de réclamation contraire au projet mais également en raison de l'absence d'incidence sur l'accès aux parcelles des riverains,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité des présents :**

#### Décide :

- D'aliéner et de vendre au profit des Consorts SOMSON une portion de chemin de 11 ares 81 ca au « Chemin de Tiquet » pour un montant de 767,65 €
- D'aliéner et de vendre au profit du GFA JMLC une portion de chemin de 6 ares au « Chemin de Gourraud » pour un montant de 390 €
- Que les vendeurs supporteront l'intégralité des frais de notaire
- De mandater Maître PRAT Notaire à Beauville pour réaliser les actes de vente
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ces dossiers.

#### Délibération portant sur le choix des entreprises dans le cadre du, marché de travaux de la salle des fêtes

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 11 novembre 2018 approuvant le projet de rénovation de la salle des fêtes,

**Vu** la délibération en date du 5 juillet 2019 actant le choix de AMP Architecture Alain Pruvost en qualité de Maître d'œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée, **Vu** la consultation d'entreprise déposée en date du 6 janvier 2020 sur la plateforme dématérialisée des Marchés Publics sous la dénomination « amélioration thermique et rénovation de la salle des fêtes,

**Vu** la date limite de remise des offres arrêtée au 27 janvier 2020 dans le règlement de consultation

**Vu** les offres reçues des entreprises

**Considérant** le rapport d'analyse des offres réalisé par AMP Architecture – Alain Pruvost.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité des présents :

- **De retenir les offres suivantes :**

#### LOT N°1 Peinture parquet plâtrerie faux plafond

Entreprise BAYLET Bernard « Terrefort » 47240 Lafox pour un montant de 28 009,15 HT soit 33610,98 TTC pour l'offre de base + PSE 1 + PSE 2

#### LOT N° 2 : Menuiseries extérieures

Entreprise ARRIBOT AROM za le Barrail 47310 Brax pour un montant de 9 711,34 € HT soit 11 653,61 € TTC pour l'offre de base.

### LOT N° 3 : Electricité

Entreprise LAMARQUE 47240 Saint Pierre de Clairac pour un montant de 11 080,80 € HT soit 14 251,20 € TTC pour l'offre de base + la PSE1

- **De déclarer le lot N° 4 chauffage ventilation infructueux**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché de travaux**

### Questions diverses

Point sur le projet de centrale solaire.

Informations concernant des aides du Conseil Général en faveur des foyers avec des bas revenus pour l'amélioration des logements.

Point sur l'organisation des élections municipales.

### SEANCE DU 8 JUIN 2020

#### Vote des taux communaux 2020

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition communaux pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux 2020 suivants :

Taxe foncière bâti :	1,43	%
Taxe foncière non bâti :	15,77	%
CFE :	11,30	%

#### Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2020 suivant :

##### *Investissement :*

Dépenses : 120 200 € dont 12 000 € de RAR

Recettes : 116 200 € dont 16 000 € de RAR

##### *Fonctionnement :*

Dépenses : 193 805 €

Recettes : 193 805 €

#### Vote des subventions 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer des subventions pour l'année 2020 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale des pompiers de Beauville	50 €
Association aide à domicile	50 €
UNA	90 €
Office des anciens combattants	40 €
Société de Chasse Dondas/Engayrac	200 €
Tennis club de Dondas	400 €
Club des aînés	500 €
ACD	350 €
Comité des fêtes	800 €

#### Modification du taux de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une taxe d'aménagement a été instaurée sur le territoire

communal par délibération du Conseil Municipal en date du 4 novembre 2013 au taux de 2.5 %.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur une augmentation du taux à 3.5 % .

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- De porter sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement **au taux de 3,5 %**.
- Dit que ce taux entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2021.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans. Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

#### Choix des entreprises dans le cadre du marché de travaux de la Salle des Fêtes – Lot 4 Chauffage climatisation

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 11 novembre 2018 approuvant le projet de rénovation de la salle des fêtes,

**Vu** la délibération en date du 5 juillet 2019 actant le choix de AMP Architecture Alain Pruvost en qualité de Maître d'œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée, **Vu** la consultation d'entreprise déposée en date du 6 avril 2020 sur la plateforme dématérialisée des Marchés Publics sous la dénomination « amélioration thermique et rénovation de la salle des fêtes lot 4 « chauffage climatisation, »

**Vu** la date limite de remise des offres arrêtée au 30 avril 2020 dans le règlement de consultation

**Vu** les offres reçues des entreprises

**Considérant** le rapport d'analyse des offres réalisé par AMP Architecture – Alain Pruvost

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité des présents :

- **De retenir l'offre suivante :**

#### LOT N°4

Entreprise LAMARQUE Bernard « Maunesse » 47270 Saint Pierre de Clairac

Pour un montant de 34 777,20 € TTC

- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché de travaux**

### SEANCE DU 4 JUILLET 2020

#### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

##### Election du Maire

La séance est ouverte sous la présidence de M. DALCIN qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur SOMSON Jean Louis, doyen du Conseil Municipal prend la présidence de la séance.

Mme AUSTRUY Lauriane est désignée secrétaire de séance.

M. COURBEY Jacques et M. CAVAILLE Patrick sont désignés assesseurs.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :  
M. BERTHOUMIEUX Serge. : dix voix - 10  
M. BERTHOUMIEUX Serge ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

### Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-2,  
Considérant que le nombre de conseillers municipaux formant le Conseil Municipal est de onze,  
Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à trois le nombre d'adjoints au Maire.

### Election des adjoints

#### Election du 1<sup>er</sup> adjoint :

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

A obtenu :

M. CAVAILLE Patrick. : dix voix - 10

M. CAVAILLE Patrick ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint.

#### Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

A obtenu :

Mme LAVIT Florence. : dix voix - 10

Mme LAVIT Florence ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint.

#### Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

A obtenu :

M. COURBEY Jacques. : dix voix - 10

M. COURBEY Jacques ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint.

### Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Vu les articles L.2123 20 à L.2123 24 1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe le taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 constatant l'élection du maire et de trois adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour notre commune, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 25.5 % et 9.90 % de l'indice brut 1027 pour l'indemnité d'un adjoint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, avec effet au 4 juillet 2020 :

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

- maire : 18.5 % de l'indice 1027

- 1<sup>er</sup> adjoint : 5.5 % de l'indice 1027

- 2<sup>ème</sup> adjoint et 3<sup>ème</sup> adjoint : 3.5 % de l'indice 1027

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

### Délibération portant sur la création et la composition des commissions communales et des représentations aux syndicats intercommunaux.

Commissions communales	DONDAS										Titulaire S-Suppléant	
	Serge	Florence	Jacques	J-Marc	J-Louis	J-Michel	Lauriane	Lydie	Mélanie	Patrick		Vincent
Travaux Voirie	x										x	
Travaux bâtiments	x					x	x				x	x
Développement énergie	x			x	x							Dalcin
Finances	x	x			x							x
Aide sociale	x							x		x		
Environnement (village)	x					x	x	x	x			Dalcin - Tréport
Communication (site / bui)	x	x		x	x	x					x	
Culture Loisirs sports	x	x	x	x		x				x		
Infos CU Golfch				x	x							
Plan de sauvegarde	x	x			x						x	
<b>Délégués Syndicats / Intercommunalité</b>												
	Serge	Florence	Jacques	J-Marc	J-Louis	J-Michel	Lauriane	Lydie	Mélanie	Patrick	Vincent	
Communauté communes	T									S		
Transport scolaire Agen			S				T		T			
Transport scolaire Penne			T		S			S			T	
EAU 47 Prédésignation	T						S					
SDEE - TE 47			S	T	S	T						
SIVU chenil		T									T	

## SEANCE DU 6 AOUT 2020

### Délibération portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Maire expose que l'article L 2122- 22 du CGCT donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat, un certain nombre des attributions de cette assemblée, il l'invite à se prononcer sur ce qu'il convient de faire application de ce texte.

Le Conseil après avoir entendu Monsieur le maire, à la majorité des présents :

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration à donner à Monsieur le Maire l'ensemble des délégations d'attributions prévues par le Code des Communes

1. ACTIONS EN JUSTICE : D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions civiles, pénales et administratives.
2. MARCHES : De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
3. LOCATION : De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
4. ASSURANCES : De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

5. REGIES : De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
6. CONCESSIONS : De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
7. DONS : D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
8. ALIENATIONS : De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 1 000 euros.
9. REMUNERATIONS HONORAIRES : De fixer, les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
10. EXPROPRIATION : De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
11. ACCIDENT : De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 €.
12. LIGNE DE TRESORERIE : De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 20 000 €.
13. ASSOCIATIONS : D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
14. PROPRIETES COMMUNALES : D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents accepte de donner au Maire les délégations énoncées ci-dessus.

#### **Délibération portant sur un prêt relais TVA de 20 000€**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser un prêt relais TVA afin de financer la TVA sur les travaux d'investissement de la salle des Fêtes dans l'attente de son reversement à N+2.

Il fait part des propositions reçues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** d'accepter la proposition du Crédit Agricole pour un prêt relais TVA de 20 000 € selon les conditions énoncées ci-dessous :

**Objet:** Prêt relais en attente de FCTVA

**Montant :** 20 000 €

**Durée :** 24 mois

**Marge :** 0.65 %

**Type de taux :** Floore 0.65 %

**Frais de dossier :** 100 €

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole.

#### **Délibération portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser une ligne de trésorerie afin de pallier aux besoins de trésorerie dans l'attente notamment du versement des subventions correspondantes aux travaux de dépenses d'investissements.

Après étude des propositions le Conseil Municipal :

- **Décide** d'ouvrir une ligne de trésorerie de :  
30 000 €
- **Accepte** l'offre du Crédit Agricole suivante :
  - Durée : 12 mois
  - Taux Euribor : - 0,378 %
  - Marge fixe : 0,63 %
  - Taux tirage 07/2020 : 0,252 %
  - Frais de dossier : 100 €
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le contrat correspondant et toutes les pièces relatives à ce dossier.

#### **Délibération portant sur la composition de la commission communale des impôts directs :**

L'article 1650 du code général des impôts directs prévoit que dans chaque commune, il soit institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire ou d'un adjoint délégué et de six commissaires.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Afin que le Directeur départemental des finances publiques puisse désigner six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, le Conseil Municipal doit proposer une liste de contribuables en nombre doubles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le tableau de proposition de commissaires titulaires et commissaires suppléants.

#### **Questions diverses**

Point sur la réunion du transports scolaires par les délégués : augmentation de 5 € par enfant de la participation communale.

Point sur le nouveau bureau de la CCPAS par le Maire.

Point sur l'avancement des travaux à la salle des fêtes.

#### **SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2020**

#### **Délibération portant sur le remplacement d'un poteau d'incendie sur la route du Plateau au lieu-dit « Fonterouget »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le poteau incendie sur la route du Plateau au lieu-dit « Fonterouget » est défectueux.

Considérant la nécessité de maintenir pour des raisons de sécurité la borne incendie en état de fonctionnement optimal, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de la remplacer.

Il fait part du devis reçu pour ces travaux d'un montant de 2 672,29 € TTC soit 2 261,91 € HT.

Après en avoir, délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- D'effectuer ces travaux
- De retenir le devis de la société SAUR pour un montant de 2 672,29 € TTC
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020

## Projet d'installation d'une citerne souple RESERVE INCENDIE dans le village

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la borne incendie située dans le village a un débit de 10 m<sup>3</sup>/h, débit insuffisant pour assurer la défense incendie selon les prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Compte tenu du faible dimensionnement des canalisations d'eau potable, l'augmentation de débit à la sortie de la bouche n'est pas possible.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étudier la possibilité d'installer une bache à eau dans le village.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe et charge Monsieur le Maire de réaliser toutes les démarches et consultations afin de proposer une solution.

## Délibération portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux sinistrés des Alpes Maritimes

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier de l'association des maires des Alpes Maritimes lançant un appel à la solidarité pour les communes sinistrées suite à la tempête meurtrière. Plusieurs villages ont été dévastés et beaucoup d'infrastructures indispensables sont détruites.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 250 € au titre de la solidarité à l'Association des maires des Alpes Maritimes, cette somme sera immédiatement reversée aux communes sinistrées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des présents :

- D'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € à l'Association des Maires des Alpes Maritimes
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020 par décision modificative
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

### Décisions modificatives N° 1

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget primitif 2020 et fait les propositions suivantes :

**Article 020 : - 250 €**

**Article 6574 : + 250 €**

Le Conseil Municipal accepte ces modifications.

### Questions diverses :

Point sur les travaux de la salle des fêtes : Travaux terminés en attente de la réception des travaux.

Point sur l'avancée du bulletin municipal.

## LES TRAVAUX REALISES EN 2020

SALLE DES FÊTES : Amélioration thermique et rénovation intérieure

Maître d'œuvre :

11 832,00 TTC

Peinture, parquet, plâtrerie, faux plafond :

39 710,99 € TTC

Menuiseries extérieures :

11 653,61 € TTC

Electricité :

14 251,20 € TTC

Chauffage ventilation :

34 777,20 € TTC

**TOTAL :**

**112 225,00 € TTC**

Subvention DETR 40% sur 93 520,83 €: 37 408,00 €

Récupération TVA n+2: 15 636,00 €

**Total à la charge de la commune : 59 181,00 €**



## Travaux de Voirie

- VC 1 : Côte de Jacques en partie - reprofilage calcaire + bicouche
- VC 202 : de Bousquet à Yot – reprofilage calcaire + bicouche
- De VC 1 à VC 505 rue de l'Ecole : reprofilage calcaire + bicouche
- VC 501 : de Camp de l'Alba à Saint Julien – bicouche
- CR 4 : Brugade – reprofilage calcaire + bicouche
- CR 37 : Bascoul - bicouche



## NOUVEAUX ARRIVANTS

- ✓ **M. BILLOCHON Clément** et Mme **DECLERCK Linsey**
- ✓ **Mme COUJARD Isabelle** et Mme **JAMMET Laurence**
- ✓ **M. ECHADOUR** et Mme **TAVERNIER**



« Nous sommes arrivés à Dondas en novembre 2019, avec notre chatte Babou. Ondine est landaise et revient de deux ans d'expatriation aux Etats-Unis et Yan, né en Ardèche, vivait à Grenoble jusque-là, où il travaillait dans le bâtiment. Il est

aujourd'hui en reconversion dans la conception de meubles et Ondine travaille à l'Enap à Agen. C'est parce qu'elle y a trouvé un poste que nous sommes arrivés dans la région, dont nous découvrons les richesses et le patrimoine. Nous sommes très heureux de cette nouvelle vie "dondastique" au Petit Cucal où l'accueil a été très chaleureux. A bientôt !

Ondine et Yan »

- ✓ **M. et Mme LHOMME**
- ✓ **M. et Mme TENANT**
- ✓ **M. WANPACH Florent** et Mme **VANESPEN Emeline**



## ETAT CIVIL

### Naissances

La commune souhaite la bienvenue ainsi qu'une heureuse et longue vie à:

**Ombeline, Adina, Jeanne LEFRANC VIDALOU** : née le 10 Avril 2020, fille de Benjamin LEFRANC et Laura VIDALOU.

**Chloé BISSIERES** : née le 27 Mai 2020, fille de Vincent et Sandra Bissières.



**Albin LASJUNIES** : né le 12 Novembre 2020, fils de Claire PERRIER et Vivian LASJUNIES.



## Décès

La commune déplore les décès de :

**Joan Gwendie BERRY**, décédée le 25 Août 2020.

**Fidelma SALAMON** veuve **REY**, décédée le 3 Septembre 2020.

**Arlette LACOMBE** veuve **MARTEL**, décédée le 6 Octobre 2020.

**Marjorie ROWLAND** veuve **STEVENSON**, décédée le 27 octobre 2020.



## EVENEMENTS

### Commémoration du 8 Mai



Une gerbe a été déposée par M. Le Maire et ses adjoints.

### Commémoration du 11 Novembre



M. Le Maire et trois de ses Conseillers Municipaux ont animé la cérémonie de Commémoration du 11 Novembre au cours de laquelle une gerbe a été déposée en l'honneur de nos Soldats morts pour la France.



## Arbre de Noël

Ce 5 Décembre, quelques enfants de la commune ont décoré ce bel arbre de Noël. Tous les membres du Conseil Municipal profitent de cette occasion pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.



## ASSOCIATIONS

### Le Club des Aînés

#### « LA GROTTA DEL CARCIN »

Cette année 2020 restera une année très particulière et difficile, avec son lot de contraintes et de soucis dus pour une grande part à la pandémie qui paralyse le pays.

Les activités du club ont donc cessé au mois de mars, dès le début du premier confinement. Les après-midi belote, scrabble et autres conversations autour d'un petit gâteau n'ont pas pu reprendre avant la seconde vague.

Néanmoins, il reste le bon souvenir de la galette des rois du 16 janvier et du repas de l'amitié du 20 février où 45 participants environ ont pu partager un moment de détente et de convivialité.

Le loto du 4 février s'est aussi bien déroulé, mais, par la suite les sorties et voyages prévus ont tous été annulés et ce, toujours en raison de la Covid-19. Pour les mêmes raisons, avec la seconde vague et en fonction des nouvelles restrictions gouvernementales, il n'est pas prévu à ce jour de date pour l'assemblée générale. Les nouvelles réunions et décisions sont reportées à plus tard et dépendront de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes qui en découleront.

Espérons donc en des jours meilleurs avec la reprise des activités et le plaisir de se retrouver pour partager de bons moments ensemble en toute amitié.

#### Restons positifs.



## L'association Culturelle de Dondas

L'année 2020 s'ouvrait avec mots truculents, éclats de rire nombreux et jeu d'acteurs virevoltants ! La pièce



écrite, mise en scène par Antoine BEAUVILLE « Nos femmes, nos gosses, nos emmerdes » a rencontré un très vif succès, près de 300 personnes sont venues applaudir Antoine Beauville et Xavier

Guibert, deux hommes chocs !



Mais quelques jours plus tard, nous ne nous attendions pas à « ehm... » pareilles ! Un virus, un truc ridicule mais pas drôle que « se apelariá\* » COVID 19 ... circulait si librement ...



que nous étions nous, contraints de rester enfermés ... (\*s'appellerait)

Aussi, après avoir fêté généreusement les 10 ans l'an dernier, 2020 ne nous aura permis l'organisation que d'un seul spectacle ...

Pourtant si le 1er semestre ne nous laissait présager rien de réalisable, nous aurions aimé profiter du second semestre pour nous retrouver.

L'enthousiasme ne manque pas. Et le plaisir d'ouvrir à nouveau la salle des fêtes rénovée est grand !

Mais non ! Il faudra encore patienter. Et jusqu'à quand? De confinement en déconfinement, de couvre-feu en reconfinement, la culture est contrainte à de nombreux sacrifices.

Pourtant la culture est essentielle, elle nous permet de développer notre esprit critique, de révéler notre sensibilité artistique, d'assumer nos émotions. Notre voisin, Michel SERRES, nous a laissé une définition de la culture regrettant qu'elle soit devenue, « assez récemment, une marchandise. Il est possible que la vraie culture, si elle existe, serait en dehors de l'échange marchand, et je peux le démontrer.

*Si vous avez du pain, et si moi j'ai un euro, si je vous achète le pain, j'aurai le pain et vous aurez l'euro et vous voyez dans cet échange un équilibre, c'est-à-dire : A a un euro, B a un pain. Et dans l'autre cas B a le pain et A a l'euro. Donc, c'est un équilibre parfait. Mais, si vous avez un sonnet de Verlaine, ou le théorème de Pythagore, et que moi je n'ai rien, et si vous me les enseignez, à la fin de cet échange-là, j'aurai le sonnet et le théorème, mais vous les aurez gardés. Dans le premier cas, il y a un équilibre, c'est la marchandise, dans le second il y a un accroissement, c'est la culture ».* Alors profitons aussi de ce moment où nous devons être prudents et restés encore quelque temps à distance les uns des autres pour écouter musique,

chansons, ...lire, ... **Restons en contact avec la culture !** Et bientôt nous retrouverons le lien auquel nous sommes tant attachés à l'ACD, convivial, gourmand, ... Donner accès à la culture à Dondas est un défi que l'ACD a su réaliser. Les portes se réouvriront bientôt et nous serons ravis de nous retrouver, nous comptons sur vous. Les membres de l'ACD vous souhaitent une belle et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte bonheur, santé, gaieté... et que fusesse rires et bravos, résonnent notes de musique et bons mots, partage et échange sur notre belle commune !



## Le Club de Tennis

### « DONDAS TENNIS CLUB »

La saison 2019-2020 fut des plus étranges, autant dans le monde du tennis que dans la vie de nous tous. La COVID-19 nous a tous touchés, de près ou de loin, et nous nous rappellerons longtemps le printemps confiné et l'été masqué. Malheureusement, avec l'arrivée de l'automne et l'hiver, force est de constater que nous ne sommes pas sortis d'affaire ; les masques sont devenus la norme, les bises et les poignées de main, des gestes d'une ère passée. Les grandes fêtes, repas champêtres, apéritifs de fin de tournoi et toute autre forme de convivialité ne peuvent plus se faire.

### **La Vie du Club**

Comme tous les ans à l'automne les bénévoles du club organisent la soirée **Châtaignes et Vin Nouveau**. Pour l'édition 2019 il y avait au menu du Confit au Canard accompagné des Pommes de Terre en robe des champs. Il est toujours agréable de se retrouver avec les habitants de DONDAS et des communes avoisinantes pour passer un moment de convivialité autour d'un repas traditionnel.

Le doute plane au-dessus de nos têtes sur la possibilité de se réunir cette année – toujours est-il que dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous nous mettrons aux fourneaux !!

Nous avons participé (sans grand enthousiasme) à la sixième édition du **Trophée du Développement**. Au moment de la rédaction les résultats n'ont pas encore été publiés, mais vu que la plupart de nos actions n'ont pas pu avoir lieu, il est peu probable que nous puissions retrouver les marches du podium.

### **L'École de Tennis**

Les jeunes sont toujours assidus avec 8 filles et 20 garçons qui sont encadrés par notre éducatrice Mari-Liis LILLEMAA. Leurs cours le samedi matin sont un grand moment et il est toujours gratifiant de voir leur enthousiasme quand ils arrivent pour prendre leurs raquettes et défier leurs copains(ines). L'interdiction des cours pendant le confinement était difficile pour les jeunes – nous avons vu le plaisir avec lequel ils ont repris dès la réouverture.



## La Compétition - Jeunes

Nous avons pu organiser plusieurs compétitions avant le confinement, à savoir :

Galaxie Orange pour les 8/10 ans, Nov 2019

Galaxie Vert pour les 8/10 ans, Février 2020



Tournoi Jeunes 13/14 ans Février 2020

Classements de NC – 15/3

Raquettes Ados

entente avec le Club de Layrac

Mars 2020



A notre grand regret, l'équipe de garçons 13/14 ans n'a pas pu disputer le championnat par équipes jeunes « **Challenge René Monribot** » car leur première rencontre a été annulée par le confinement.

## La Compétition - Adultes

Lors des **Coupes d'Hiver** l'équipe Messieurs 1 a terminé 2eme de leur poule en Division 4 ce qui leur a valu une place en phase finale. Ils ont été malheureusement vaincus de justesse en quart de finale, mais nous sommes fiers de leur joli parcours.

Les dames en Division 2 n'ont pas eu autant de réussite. Avec plusieurs filles blessées, elles ont terminé en 5<sup>ème</sup> place donc fin de l'aventure !!

Les compétitions prévues pour le printemps ont toutes été annulées:-

- Le Championnat de la Ligue Nouvelle Aquitaine (anciennement « Les Guyennes »)

- Les Raquettes FFT
- Le Tournoi de Printemps (Adultes)
- Les TMC Messieurs et Dames

Par contre, nous avons pu mettre en place un **Tournoi Interne** pendant les mois de Juillet et Août. Avec des Simples Dames, Simples Messieurs, Doubles Messieurs et Doubles Mixtes il y avait des matchs pour tous et nous avons pu retrouver un peu de l'esprit de compétition en bonne compagnie.



**Simple Dames:** *Vainqueur:* Marie Pramparo

*Finaliste:* Claire Mallalieu

**Simple Messieurs:** *Vainqueur:* Bart de Rooij

*Finaliste:* Jean-Michel Ducos

### **Doubles Messieurs :**

*Vainqueurs:* Jean-Michel Ducos/Michel Rey

*Finalistes:* Bart de Rooij/Harry Tunningley

### **Doubles Mixte:**

*Vainqueurs:* Maeva Thimothée/Bart de Rooij

*Finalistes:* Marie Pramparo/Stéphane Gazeau

Pendant les vacances d'été ont lieu tous les mercredi soirs une « **Soirée Club** » où les adhérents, leurs familles, leurs amis viennent faire des parties de Doubles Mixtes et passer un moment de convivialité. Ces soirées sont ouvertes à tous, licenciés ou pas, famille et amis des adhérents et aussi aux vacanciers.

### **Informations Utiles**

Pour les informations concernant les abonnements, les cours, et les activités du Tennis Club, renseignez-vous auprès de :

Mme Charmian HARRISON

Présidente

06.89.49.97.57

Mme Danielle PRAT

Secrétaire

06.07.17.41.47

M. Damien SIRBEN

Trésorier

06.80.28.51.38

M. Michel REY

Trésorier-Adjoint

06.84.38.19.89

E-Mail

: [tennis.dondas@gmail.com](mailto:tennis.dondas@gmail.com)

Facebook

: dondas tennis



## Le Comité des Fêtes

### « Comité des Fêtes »

#### Compte Rendu de l'année 2020

L'année 2020 a été très particulière. De mémoire de Dondassien, depuis que la fête du village existe, 2020 aura été la seule sans avoir pu célébrer la fête du 15 Août. Au vu du contexte sanitaire actuel, qu'à cela ne tienne, les activités sont bien évidemment reportées sur 2021.

#### Assemblée Générale 2020

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 14 Novembre 2020 et a constitué un nouveau bureau comme suit :

#### **Bureau du comité des fêtes :**

<u>Président:</u>	DUCOS Jean, Michel
<u>Vice-président:</u>	
<u>Secrétaire:</u>	CAPGRAND Lydie
<u>Secrétaire adjoint:</u>	COURBEY Jacques
<u>Trésorier:</u>	GAURE Francis
<u>Trésorier adjoint:</u>	
<u>Membres :</u>	LAMOTHE Laure BERTHOUMIEUX Serge

#### **Activités en prévision pour l'année 2021:**

Le 15 Août 2021 : Randonnée pédestre et cyclotouriste. Puis en soirée, repas avec animation variété musette avec l'Orchestre de GERARD GOUNY et son ensemble.



## La Société de Chasse

### SOCIÉTÉ DE CHASSE ENGAYRAC - DONDAS



Créée en 1964, l'association communale de chasse regroupe les communes de DONDAS & d'ENGAYRAC avec un territoire chassable d'environ 2 000 hectares. Une soixantaine de cartes de sociétaires ont été délivrées dont plus des 2/3 à des chasseurs habitants ou nés dans une des deux communes.

Notre plaisir est avant tout d'être sur le terrain en parcourant les vallons et coteaux de notre beau territoire, en quête il est vrai de gibier mais aussi engagé dans la régulation des nuisibles et du grand gibier, quelquefois par temps pluvieux ou grand froid mais sans jamais se plaindre car nous vivons tout simplement là notre passion.

Au niveau manifestations :

- Le mois de Janvier a été l'occasion pour nous d'organiser à Dondas une journée de chasse aux lièvres sans fusil. 4 meutes de 6-8 chiens venant de toute la France concourent tour à tour sous les yeux de 4 juges.

- Le repas du mois d'Avril n'a malheureusement pu se tenir cause de la Covid19 engendrant par la même une perte financière très importante pour l'association.

Comme chaque année, encore un grand merci aux propriétaires qui nous permettent de préserver la chasse populaire, mais aussi aux autres utilisateurs de la nature avec qui nous essayons de cohabiter dans un respect mutuel.

**Nous sommes toujours à la recherche d'un local avec eau et électricité (achat ou location) pour se retrouver le matin autour d'un café chaud, partager quelques repas lors de nos battues mais aussi préparer le gibier. Si l'un d'entre vous à une disponibilité à proposer, merci de me contacter au 06 79 69 88 40.**

**Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.**

Société de chasse d'Engayrac-Dondas

Contact : M. SERMET Michel « Le Rhodier » 47470  
ENGAYRAC / Tél 05 53 68 89 49 – 06 79 69 88 40



## Village Fleuri : Le Palmarès 2020



#### \* Deux fleurons de bronze :

Balcon, terrasse ou mur fleuri / Berthoumieux Jacky  
Décor floral sur la voie publique / Capelle Liliane

#### \* Un fleuron d'ornement :

Maison avec jardin visible de la rue / Bacherin Jérôme

## DONDAS : Prix Label régional au village



Félicitations à nos représentants qui, cette année encore, ont fièrement défendu avec succès les couleurs du village !!!



## DONDAS à l'heure du NUMERIQUE

### Planning de Déploiement

#### Prévisionnel de la Fibre Optique

Ça y est, elle arrive !!! DONDAS, village fleuri ET câblé haut-débit c'est dans « les tuyaux ». De fait, le Conseil Départemental nous informe que l'installation de la fibre optique se poursuit sur le poste de PICHOUNEL. Une desserte des habitations de la commune est ensuite prévue en aérien à partir du début d'année 2021, des problèmes d'élagage subsistant à certains endroits.

### Accéder au Site Web de la Commune

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez consulter notre site en vous rendant sur le lien suivant :

<http://www.mairie-dondas.fr/fr/accueil>

### Utiliser Internet

**Oui mais !!!** Avec quelques règles de précaution dont nous vous présentons ci-après les grandes lignes, classées en deux grandes catégories :

#### 1) Pour aider les familles à utiliser Internet avec sérénité:

- ✓ « Surfer » uniquement sur les sites sur lesquels j'ai le droit d'aller ou demander la permission à mes parents avant d'aller sur un nouveau site.
- ✓ Ne pas dépasser le temps de connexion et les horaires autorisés (de ...h à ...h x fois par semaine).
- ✓ Ne pas diffuser sur Internet d'informations personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone, mail, nom de mon établissement scolaire, de mon club de sport...) me concernant ou concernant quelqu'un d'autre.
- ✓ Ne pas diffuser sur Internet de photos ou de vidéos de moi ou de quelqu'un d'autre sans en avoir l'accord préalable.
- ✓ Prévenir mes parents si une image, une vidéo ou un message qui me dérange ou me choque.
- ✓ Ne pas prendre de rendez-vous avec une personne rencontrée sur le Net sans en avoir averti mes parents, et y aller accompagné(e), en journée, dans un endroit public avec du monde.
- ✓ Ne pas tenir de propos insultants en ligne.
- ✓ Ne jamais donner mon mot de passe, même à mes meilleurs amis.
- ✓ Ne pas télécharger de contenus (musique, films...) de façon illégale.
- ✓ Avant d'acheter quelque chose sur Internet ou via mon GSM, en parler d'abord avec mes parents.

#### 2) Sécurité (de vos données) sur l'Internet :

- ✓ Utiliser des mots de passe de qualité.
- ✓ Avoir un système d'exploitation et des logiciels à jour : navigateur, antivirus, pare-feu, etc.
- ✓ Effectuer des sauvegardes régulières.
- ✓ Désactiver par défaut les composants ActiveX et JavaScript. Les composants ActiveX ou JavaScript permettent des fonctionnalités intéressantes, mais ils présentent aussi des risques de sécurité pouvant aller jusqu'à la prise de contrôle par un intrus d'une machine vulnérable.
- ✓ Ne pas cliquer trop vite sur des liens.
- ✓ Ne jamais utiliser un compte administrateur pour naviguer.
- ✓ Contrôler la diffusion d'informations personnelles.
- ✓ Ne jamais relayer des canulars.
- ✓ Soyez prudent : l'Internet est une rue peuplée d'inconnus ! Il faut rester vigilant ! il ne faut pas faire confiance machinalement au nom de l'expéditeur qui apparaît dans le message et ne jamais répondre à un inconnu sans un minimum de précaution.
- ✓ Soyez vigilant avant d'ouvrir des pièces jointes à un courriel : elles peuvent colporter des codes malveillants.



## ARTISANS ET PROFESSIONNELS PRESENTS SUR LA COMMUNE

**Leo Di Luzio - L'Arbre au Coeur**  
 Arboriste-Crimpeur  
**Elagage, abattages délicats**  
 Dans le respect des règles de l'art et du bien-être de vos arbres  
**Conseils et devis gratuits : 06 18 20 51 69**  
 www.larbreaucoeur.com English spoken !

**A DENEVA**  
 L'informatique sans aléas  
 Installation  
 Dépannage  
 Maintenance  
 Mise en service de produits électroniques à domicile.  
**Yann Dordé**  
 Technicien électronique  
 06-95-81-12-23  
 yann@adenea.fr  
 www.adenea.fr  
 SIREN : 843 531 690 00017 / APE : 9511Z

**Richasse Jean-Noël**  
**CHARPENTE • COUVERTURE**  
**ZINGUERIE • MACONNERIE**  
 06 47 75 97 62  
 05 53 68 79 75  
 Bousquet - 47470 DONDAS

**J. BORBEY Jean-Luc**  
**MENUISERIE**  
 Intérieur - Extérieur  
 Meubles - Cuisine  
 Rénovation - Isolation  
 Bardage - Terrasse  
 06 80 73 68 70  
 jlb16@orange.fr  
 « Lagarrigue » - 47270 LA SAUVETAT DE SAVERES

**Domaine la Tulipe Rouge**  
 GILLES REY  
 Domaine la Tulipe Rouge - lieu-dit «Gardolle» - 47470 DONDAS  
 Tel. : 06 85 52 29 50 - Email : tuliperouge@orange.fr - www.tuliperouge.com  
 « Vente et dégustation sur rendez-vous »

**Domaine la Tulipe Rouge**  
 EMELINE REY  
 Domaine la Tulipe Rouge.  
 54 Route de l'école - lieu-dit «Gandaille» - 47470 DONDAS  
 Tel. : 06 76 64 47 79 - Email : tulipe.rouge@orange.fr  
 www.tuliperouge.com



Sylvine PRUVOST, peintre sur soie, styliste à Gandaille



Jean-Paul COUCKE, peintre, Gandaille

**Max Peinture**  
 Vos travaux de peinture  
 Intérieures - extérieures  
 qualités et techniques  
 professionnelles  
 couleurs sur mesure  
 travail de haute qualité.  
 MAX 2 PEINTURE  
 Lieu-dit VILLAGE 47470 DONDAS  
 SIREY 509 742 473 00025  
 Informations Maxime CHALVIN 06 24 24 62 12

**GAEC O'LOGIS**  
 Apiculteurs récoltant  
 FAMILLE AUSTRUY  
 GASSIEU  
 47470 DONDAS  
 06 63 23 47 31  
 06 82 37 75 97

**BIENVENUE à la ferme**  
**FERME DE CAZELLES**  
**FAMILLE BISSIERES**  
 Lot-et-Garonne / Dondas (47470)  
 LD Cazelles 05 53 95 32 41 / 06 70 53 14 14  
 jean-louis.bissieres@wanadoo.fr  
**Productions labellisées Agriculture biologiques :** Elevage traditionnel Blonde d'Aquitaine, Viande de veau et de bœuf, vente de raisins, en direct.  
**AB**

**BIENVENUE à la ferme**  
**FERME DE FOURRET BAS**  
**Vente directe producteur et marchés**  
 LD « Fourret bas » tél : 0 750 481 018  
 earl.de.fourret.bas@gmail.com  
 Lot-et-Garonne / Dondas (47470)  
**Productions labellisées Agriculture biologiques :** Légumes secs bio : chia, lentilles corail, vertes, pois chiches.  
**AB**  
**VENTE DIRECTE PRODUCTEUR**



## INFORMATIONS UTILES

### Ambrosie à feuilles d'arboise

Les ambrosies sont des plantes exotiques à impacts sanitaires et agricoles importants. Le pollen d'ambrosie à feuilles d'arboise, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant (quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent) et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.



Pour lutter contre l'ambrosie, contactez la mairie.

### Contacts

#### Comment contacter la Gendarmerie ?

- Pour toutes les situations **urgentes**, un seul réflexe, composer le 17
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc... : contacter la **communauté de brigades de PUYMIROL** (☎ 05.53.68.42.15 cob.puymirol@gendarmerie.interieur.gouv.fr).
- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la Brigade Numérique répond **24h/24 et 7j/7** par messagerie instantanée. Elle est accessible par les canaux suivants :
  - via un chat sur la page [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique)
  - via Facebook <https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie>
  - via les messages privés Twitter (@gendarmerie)
- **Sauf urgence**, pour les victimes/témoins de Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS) je le signale ici : <https://www.service-public.fr/cmi>

Enfin, la Brigade Numérique est également accessible en flashant ce QR code :



## INFORMATIONS SANTE

### AIDE A DOMICILE

#### BEAUVILLE :

Santé Chez Soi

☎ : 05 53 95 45 58

UNA

☎ : 05 53 95 21 85



SOLINCITE SSIAD

« Santé chez soi »

SOUTIEN A DOMICILE DES PERSONNES DEPENDANTES

Avenue Saint Roch - 47470 BEAUVILLE

05.53.95.45.58 Fax : 05.53.95.46.87

e.Mail : [ssiad.santechezsoi@solincite.org](mailto:ssiad.santechezsoi@solincite.org)

## PHARMACIE

### PUYMIROL :

32, Rue Royale  
☎ : 09 66 11 14 27

### LAROQUE TIMBAUT :

Pharmacie FROMENT  
PICADOU  
☎ : 05 53 95 71 12

### BEAUVILLE :

Pharmacie des Arcades  
Place de la Mairie  
☎ : 05 53 95 42 12

## MEDECINS

### LAROQUE TIMBAUT :

Cabinet Médical du Docteur CADOT Patrick  
Espace Santé Roquentin  
20, Rue Jasmin  
☎ : 05 53 95 78 02

Cabinet Médical des Docteurs CHAPUT JODET Dominique  
et MARQUE Gilles  
13, Avenue de la  
Résistance

☎ : 05 53 95 71 23

### PUYMIROL :

MELNIK Serge  
50, Rue d'Orléans  
☎ : 05 53 95 53 47

### LA SAUVETAT DE SAVERES :

VERHAEGHE Gilles  
Le Bourg  
☎ : 05 53 95 55 25

## INFIRMIER(E)S

### BEAUVILLE :

SEMPO Déborah  
WENDERBECQ Juliette  
PEYRIDIEU Isabelle  
PHILIPPON Pascal  
☎ : 05 53 95 42 12  
☎ : 06 73 26 07 03

### LAROQUE TIMBAUT :

BARRAN Brigitte  
BAYZE Pierre  
CASSE Véronique  
AUBRY Sandrine  
PICADOU  
☎ : 05 53 95 73 77

### PUYMIROL :

BONAMIE Christine  
LABRANDE Yvelise  
DANSAN Sandrine (SCP)  
4 Bis, Rue Royale  
☎ : 05 53 95 30 08



## KINESITHERAPEUTES

### LAROQUE TIMBAUT :

GRASSIOT Clémence  
Espace Santé Roquentin  
20, Rue Jasmin  
☎ :05 53 48 20 26

### LA SAUVETAT DE SAVERES :

PAVAGEAU Odile  
Place de l'Eglise  
☎ :05 53 95 55 25

### PUYMIROL :

LEPAGE Céline  
Lieu-dit LAPORTE  
☎ : 06 74 45 40 98

### BEAUVILLE :

POLVANT Franck  
Place de la Mairie  
☎ : 06 51 80 76 50



## CHIROPRACTRICE

### BEAUVILLE :

WIJNKER Eloa  
Rue de la Tour



Et toujours :



## PEDICURE PODOLOGUE

### LAROQUE TIMBAUT :

MAREST Thibault  
Espace Santé Roquentin  
20, Rue Jasmin  
☎ :05 53 68 85 06



## OSTEOPATHE

### LAROQUE TIMBAUT :

BALSEGA Henri  
Espace Santé Roquentin  
8, Rue Ribalous  
☎ :05 53 47 25 56

REY Emeline  
Place de la Mairie  
☎ : 06 73 26 07 03



## VETERINAIRES

### LAROQUE TIMBAUT :

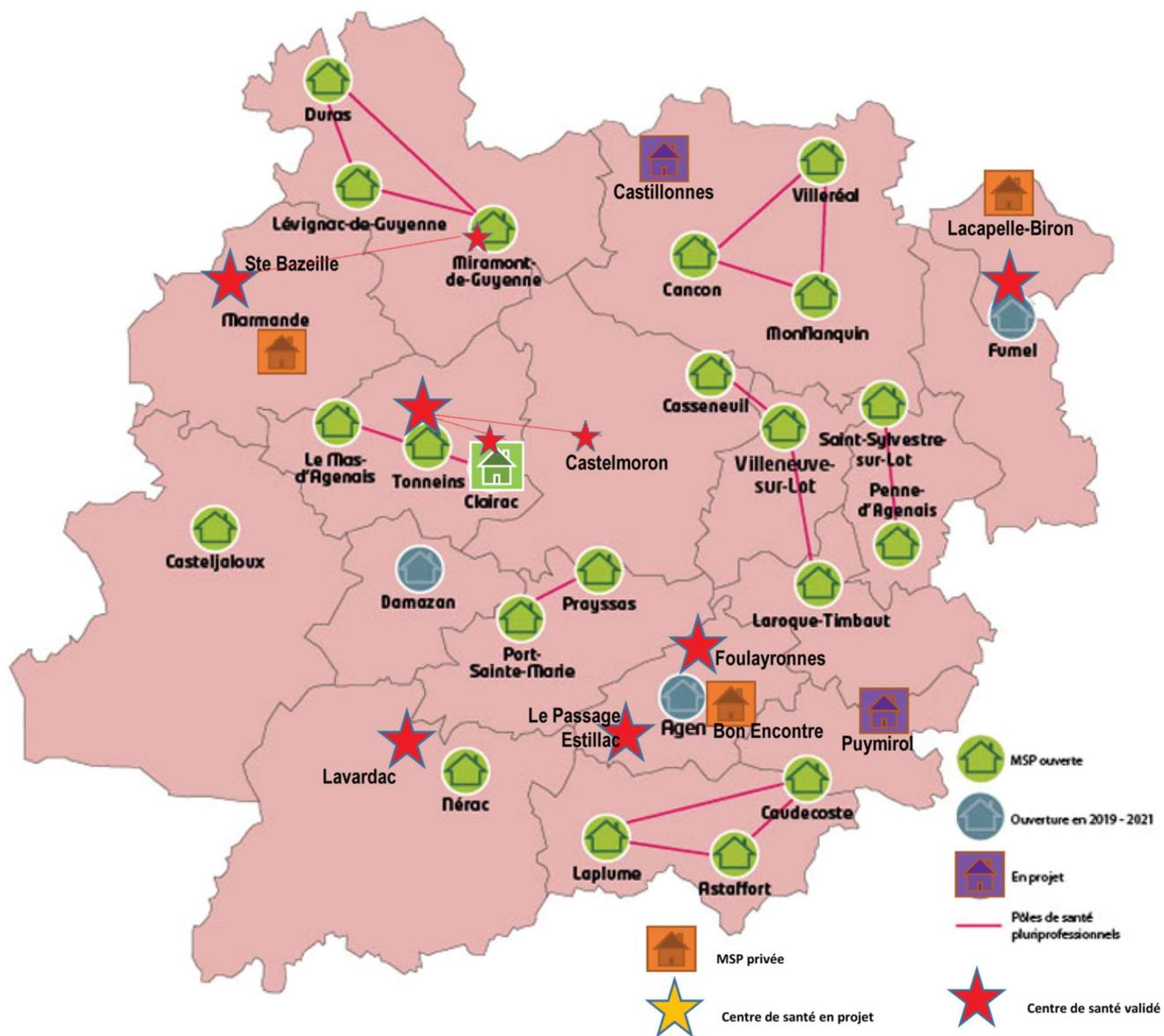
SELARL Veto Laroque  
6, Place de l'Eglise  
☎ : 05 53 95 70 63

### BEAUVILLE :

JAMES Diana  
La Bourdette Haute  
☎ : 06 32 23 77 08



Un point sur les services médicaux existants et en projet dans notre département :



Source : Commission départementale de la démographie médicale -CODDEM- 2020

## Tourisme Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Votre office de tourisme vous propose une sélection d'activités nature à faire et à refaire en famille et entre amis autour de Dondas.



**Sentier pédagogique et ludique - découvrez le parcours clé de la Porte d'Aquitaine en Pays de Serres**

Le Pays de Serres vous dévoile ses secrets et trésors à travers une balade agrémentée de mobiliers et jeux : visites virtuelles des chapelles, jeu du canard à Gandaille, jardin médiéval à Engayrac et mobiliers pédagogiques sur plusieurs spots « clé » du parcours. Découvrez son histoire et son patrimoine architectural et naturel tout en vous promenant le long des sentiers de randonnée.

Livret d'accompagnement à retirer à l'office de tourisme.






### Nos parcours ludiques à faire avec des enfants :

#### *Randoland : le jeu de piste*

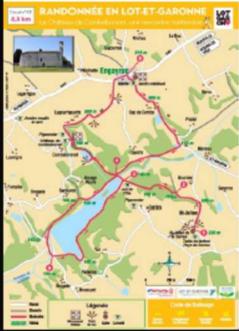
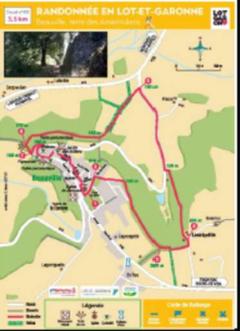
C'est une nouveauté 2020 créée dans le cadre du sentier pédagogique et ludique. Conçu comme un jeu de piste, Randoland est une enquête à résoudre permettant d'approfondir ses connaissances tout en s'amusant. L'objectif : trouver des indices en observant le patrimoine historique, architectural et naturel. 3 niveaux possibles : 4/6 ans - 7/9 ans - +10 ans. Le parcours démarre à l'église St Julien de la Serre à Dondas et suit le nouveau sentier de randonnée créé par l'OTPAAPS. La feuille de route est à retirer à l'office de tourisme ou en téléchargement libre notre site internet [www.tourisme-paps.fr](http://www.tourisme-paps.fr). La balade fait 6 kms. Prévoir au moins 3 heures avec des enfants.

*À noter : 2 nouveaux parcours Randoland verront le jour en 2021 sur les communes de St Maurin et La Sauvetat de Savères.*



**Nos nouveaux sentiers de randonnée :**

- Le Château de Combebonnet, une rencontre inattendue** au départ de St Julien de la Serre. 8,8 km (avec tour du lac de Gandaille) - facile - balisage jaune - pédestre/équestre/VTT. Sur cette randonnée se trouve le jeu de piste Randoland.
- Beauville, terre des Amérindiens.** 3,5 km - facile - balisage bleu - pédestre uniquement

#### *Terra Aventura : la chasse aux trésors connectée*

Terra Aventura, c'est l'opportunité de découvrir la Nouvelle-Aquitaine et le géocaching en plongeant dans un univers captivant. Des boîtes, appelées « caches », sont dissimulées dans la nature. Le But ? Découvrir leurs emplacements et les trésors qu'elles contiennent ! Dans les caches de Terra Aventura vivent les Poï'z, de petits personnages aux caractères bien trempés, présents sous la forme de badges à collectionner. Pour les débusquer, c'est simple : choisir un parcours, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué !

Retrouvez nos 2 parcours « Chevauchée en Pays de Serres » à Beauville et « Aux Saveurs de Puymirol » à Puymirol.

*À noter : cette année, en raison de la crise sanitaire, le final des parcours a été virtualisé. Pour les valider, il suffit de scanner le flashcode contenant le mot mystère. Les badges ne sont pas distribués.*



Vous souhaitez être informé sur ce qu'il se passe sur le territoire PAPS ? Alors suivez-nous sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/Office-de-Tourisme-Porte-dAquitaine-en-Pays-de-Serres-109218732484540> et abonnez-vous à la lettre d'information :

[www.tourisme-paps.fr/actus.html](http://www.tourisme-paps.fr/actus.html)



Office de Tourisme  
**Porte d'Aquitaine**  
en Pays de Serres

[info@tourisme-paps.fr](mailto:info@tourisme-paps.fr)  
[www.tourisme-paps.fr](http://www.tourisme-paps.fr)

Place de la mairie  
47470 Beauville

05 53 47 63 06

